

LE SDEM50 : MODE D'EMPLOI

Contacts & Liens Utiles

► AVIS SUR AUTORISATION D'URBANISME (AU)

Quelque soit le maître d'ouvrage (ERDF ou Sdem50) les demandes AU à instruire sont à adresser à l'**Accueil Raccordement Électricité** :

- ◆ Plate-forme internet : <https://connect-racco.erdfdistribution.fr>
- ◆ Tél : 09 69 32 18 42

Le Sdem50 met à votre disposition un **Système d'Information Géographique (SIG)**, n'hésitez pas à demander votre code d'accès auprès du Sdem50 : sdem@sdem50.fr

- ◆ Plate-forme SIG : <http://sig.sdem50.fr>

Le syndicat peut également réaliser des chiffrages pour des raccordements hors AU

- ◆ Télécharger le formulaire de demande de devis sur : <http://www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivite>

► DEMANDE DE RACCORDEMENT

Les demandes de raccordement individuel avec AU, hors AU ou collectif sont à adresser au Sdem50 :

- ◆ par courrier : CS 32708 11 rue Dame Denise 50008 SAINT LO
- ◆ par email : raccordements.sdem@sdem50.fr

Pour **le suivi de vos demandes**, n'hésitez pas à contacter :

- ◆ pour des renseignements administratifs : Frédérique BINIGUER au 02 33 77 18 95 ou par email raccordements.sdem@sdem50.fr
- ◆ pour des renseignements techniques : votre chargé d'affaires référent (voir carte ci-après)

► TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Afin d'informer le Sdem50 d'éventuelles réclamations de vos usagers :

- ◆ Télécharger le formulaire de réclamation sur : <http://www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivite>
- ◆ Faites nous remonter l'information via notre adresse email : sdem@sdem50.fr

► DEMANDE D'EFFACEMENT

Les demandes d'effacement sont à adresser au Sdem50 :

- ◆ par courrier : CS 32708 11 rue Dame Denise 50008 SAINT LO
- ◆ ou par email : sdem@sdem50.fr

► ORGANISER UN POINT PRESSE À LA FIN DE VOS TRAVAUX

N'hésitez pas à contacter le service communication du Sdem50 :

- ◆ Lise BOURDON au 02 33 77 01 00 ou par email lise.bourdon@sdem50.fr



► TRAVAUX RÉSEAUX ÉLECTRIQUE

Votre chargée d'affaires référente :

■ Caroline COYAC
02 33 77 82 60 ou caroline.coyac@sdem50.fr

► ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour les Travaux Neuf : un seul interlocuteur, votre chargé d'affaires référent

Pour la Maintenance - Signalement de panne

◆ Télécharger le formulaire de maintenance sur :

<http://www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivite>

◆ Faites nous remonter l'information via notre adresse email :

eclairage.public@sdem50.fr



En cas de mise en sécurité, contactez le prestataire d'astreinte SARLEC au 06 14 37 28 29 ou SORAPEL au 06 73 89 19 79 et remontez nous l'information dès que possible par email.

Pour **le suivi de vos demandes** n'hésitez pas à contacter

◆ votre technicien éclairage public : Sylvère ENEE

au 02 33 77 30 25 ou sylvere.enee@sdem50.fr

◆ le responsable Exploitation Maintenance Éclairage Public : Frédéric BLOSSE

au 02 33 77 01 02 ou frederic.blosse@sdem50.fr

► CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

Pour plus d'information sur le Conseil en Énergie Partagé n'hésitez pas :

◆ à consulter notre site internet : <http://www.sdem50.fr/economies-denergies>

◆ à contacter la responsable du service Énergie : Michel RAULT au 02 33 77 30 23 ou par email michel.rault@sdem50.fr

Pour plus d'information sur les Certificats d'Économies d'Énergie, n'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://www.sdem50.fr/economies-denergies>

► DOCUMENTATION

◆ Télécharger les barèmes de tarification du Sdem50 : <http://www.sdem50.fr/publications>

◆ Télécharger des modèles de délibération : <http://www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivite>

◆ Télécharger la présentation de votre réunion de secteur : <http://www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivite>

